



Palézieux, le 13 mai 2008

**Recommandé**

AU COMITE REFERENDAIRE CONTRE LE  
CENTRE CARCERAL  
M. David CARRUZZO  
Rte de Granges 1  
1607 PALEZIEUX

Affaire traitée par :  
M. Taillens, Syndic

Réf : 38.01.100 /11.04.110

Commune de Palézieux  
Maison de commune  
1607 Palézieux

**Projet d'implantation d'un Etablissement concordataire de détention pour mineurs  
Référéndum**

Monsieur,

La Municipalité de Palézieux accuse réception de votre lettre du 8 mai 2008 annonçant qu'un comité référendaire a été constitué concernant l'objet susmentionné.

Nous en avons pris bonne note et, en application de l'article 110 alinéa 3 de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), nous prenons formellement acte de son dépôt et autorisons la récolte de signatures.

Sur la base de nos registres, le rôle recense à ce jour 883 électeurs, ce qui implique que, selon l'article 107 LEDP, le nombre de signatures devra être de 133 au minimum (15 %). Le délai pour les transmettre à la Municipalité est fixé au mardi 20 mai 2008 à 18.00 h.

D'autre part, nous vous informons que nous avons adapté la feuille de récolte de signatures sur la base de la législation en vigueur.

Nous vous remercions par avance de prendre note de ce qui précède et, dans l'attente de vos prochaines nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

  
Philippe Taillens



Le Secrétaire :

  
Jean-Daniel Graz

Annexe ment.

